

## 29ème journée européenne du patrimoine

**Samedi 15 septembre 2012**

Invitation à la curiosité et à la découverte, la 29e édition des Journées européennes du patrimoine se déclinera sous le thème « Les patrimoines cachés ». A l'occasion de cette journée, la Maison de l'Europe des Yvelines et l'association Jean Monnet invitent les **Conseils Municipaux de Jeunes** des Yvelines à se rendre à la maison Jean Monnet à Bazoches-su-Guyonne, petit village caché des Yvelines où a vécu un des pères fondateurs de l'Europe : Jean Monnet. La participation demandée s'élève à 50 euros par conseil (ou 10 euros si un jeune s'inscrit seul)



Association Jean Monnet

### Programme

9h30 : accueil « petit-déjeuner » à la Maison de l'Europe des Yvelines à Saint-Germain-en-Laye. « **A quoi sert une Maison de l'Europe ?** »

10h30 : départ en car pour Bazoches-Sur-Guyonne

11h30-12h30 : Découverte de la Maison Jean Monnet

12h30-13h30 : Pique-nique et jeux de connaissances à l'extérieur

13h30-16h30 : Jeu de piste « **A la découverte du patrimoine européen** »

16h30 : Goûter

17h : Départ et retour sur Saint-Germain-en-Laye

*Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication / direction générale des patrimoines et mises en oeuvre par les directions régionales des Affaires culturelles. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques, et bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du Patrimoine et des associations de sauvegarde du patrimoine les Vieilles Maisons Françaises et la Demeure Historique.*



# La Maison de l'Europe des Yvelines ( MdEY )

## Bulletin d'inscription

Nom du conseil/ du jeune :  
Adresse :  
Téléphone :  
Email :  
Nombre de jeunes souhaitant venir :  
Age des jeunes :

*J'ai pris connaissance des frais demandés (50 euros par conseil ou 10 euros pour jeune s'inscrivant seul) et je m'engage à payer cette contribution à la Maison de l'Europe des Yvelines en chèque avant le 15 septembre 2012.*

Signature :